

Circulaire aux S1

CONGRÈS ACADÉMIQUE

MARDI 6 MARS 2018 À LA SECTION ACADÉMIQUE D'ARCUEIL

MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MARS 2018

AU LYCÉE NADIA ET FERNAND LÉGER D'ARGENTEUIL

Un congrès, pourquoi ?

Le SNES-FSU est un syndicat démocratique. Cette affirmation n'est pas une coquille vide. Tous les trois ans, les **mandats (= ce que défend le SNES-FSU) sont définis à l'occasion du congrès du SNES**. Chaque syndiqué peut s'exprimer à cette occasion, en participant aux débats dans son établissement et au congrès qui se déroule dans son académie. **Des délégués iront ensuite porter les mandats du congrès académique au congrès national, où après 5 jours de débats et de votes, le SNES-FSU sera doté d'une nouvelle « feuille de route », ses mandats pour 3 ans.**

Un congrès, comment ?

Les rapports préparatoires sont découpés en 4 thèmes (*voir ci-dessous*). Ils ont été élaborés par la direction nationale et servent de base de discussion entre syndiqués dans les établissements et dans les congrès académiques.

NB : Nul besoin de tout lire et tout analyser pour pousser la porte du congrès académique, chacun peut choisir d'analyser le thème de son choix.

1^{ère} étape : débattre au sein de la section SNES-FSU de son établissement, entre syndiqués, de ces différents thèmes et désigner les syndiqués qui participeront au congrès académique (*cf. page 2*).

2^{ème} étape : congrès académique du SNES-FSU Versailles :

- **commissions** du congrès académique : il s'agit de **réunions par thème, où chacun présente son analyse, ses propositions**. Les rapporteurs académiques en prennent bonne note. Les commissions du congrès du SNES Versailles se dérouleront **le mardi 6 mars, à la section académique, à Arcueil**.
- **plénière** du congrès académique : les rapporteurs académiques présentent **la synthèse des travaux en commissions, notamment la prise en compte des réflexions proposées lors des commissions. A l'issue de cette présentation et de nouvelles discussions, les textes sont mis au vote et deviennent, une fois adoptés, les mandats du congrès académique**. Les plénières du congrès académiques se dérouleront les mercredi 14 et jeudi 15 mars, au lycée Nadia et Fernand Léger, à Argenteuil.

3^{ème} étape : à l'occasion du congrès national, **les délégués académiques défendent les textes votés lors du congrès académique**. Les mandats nationaux sont alors votés au bout de 5 jours de débats intenses. Le congrès national se déroulera à Rennes du 26 au 30 mars 2018.

SOMMAIRE

P. 1 : Congrès
P. 2 : Être délégué(e)
P. 3-4 : Carrière : avancement d'échelon certifiés et classe exceptionnelle
P. 5 : Modèle d'autorisation d'absence et mandat syndical
P. 6 : stage non-titulaire

SNES Versailles Infos - N° de Commission Paritaire 1122S05547 - N° ISSN 1291-5246 - Hebdomadaire - Prix de vente 2 euros - Abonnement 12 euros - Édité par section académique du SNES de Versailles (Syndicat National des Enseignements du Second degré) 3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 01 41 24 80 56 - Directrice de publication Marie Chardonnet - Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES.

Les thèmes du congrès :

THÈME 1 : SECOND DEGRÉ : DE L'AMBITION POUR TOUTES ET TOUS

Alors que le gouvernement avance ses pions pour transformer en profondeur le lycée et le bac, quelle réforme voulons-nous ? Deux ans après collège2016, comment sortir de l'impasse ? Comment faire face à l'hétérogénéité croissante dans nos classes ? Quel avenir pour l'Éducation Prioritaire ?...

THÈME 2 : ÉTABLISSEMENTS ET PERSONNELS : NOS MÉTIERS EN QUESTION

Autonomie, liberté pédagogique... les termes sont nombreux et la confusion est souvent savamment entretenue. Que mettons-nous derrière ces concepts ? Quel rôle pour le conseil pédagogique ? Alors qu'un début de revalorisation a été initié par le PPCR (freiné par l'actuel gouvernement), quelles revendications pour une revalorisation d'ampleur de nos métiers ? Comment améliorer la situation des TZR ?...

THÈME 3 : DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS, PROMOUVOIR DES ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Quelle réforme des retraites ? Quel rôle et quelle place pour les services publics dans le contexte actuel ? Quel avenir pour la protection sociale ?...

THÈME 4 : POUR UN SYNDICALISME RÉNOVÉ, RENFORCÉ ET MOTEUR DU PROGRÈS SOCIAL

Quelles évolutions pour le SNES et la FSU ?